





AG Extraordinaire GREN – 08/04/2021

1. Modification des statuts
2. Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

AG Extraordinaire – Modification des statuts

1^{ère} résolution :

Proposition de modification de l'article 7-1 des statuts « Dispositions communes aux Assemblées Générales :

1^{er} paragraphe actuel : « Les Assemblées Générales, ordinaires et Extraordinaires, sont composées des membres de l'Association conformément à l'article 5 des présents statuts. »

2^{ème} paragraphe actuel : « Les Assemblées Générales sont convoquées au moins quinze jours à l'avance sur proposition du Conseil d'Administration ou sur celle du quart au moins de ses membres ».

Proposition d'ajout du troisième paragraphe suivant :

« Les Assemblées Générales extraordinaires (AGE) ou ordinaires (AGO) peuvent être convoquées par courrier ou voie électronique et tenues par des moyens appropriés de type visioconférence, en cas de nécessité. »

AG Extraordinaire – Modification des statuts

2^{ème} résolution :

Proposition de modification de l'article 7-3 des statuts « l'Assemblée Générale Extraordinaire »

1^{er} paragraphe actuel : « L'AGE est convoquée chaque fois que nécessaire. L'AGE est seule compétente pour se prononcer sur les modifications de statuts, la gestion des biens immobiliers, la dissolution de l'Association. »

Proposition de modification :

« L'AGE est convoquée chaque fois que nécessaire. L'AGE est seule compétente pour se prononcer sur les modifications de statuts et la dissolution de l'Association. »

AG Extraordinaire – Modification des statuts

3^{ème} résolution :

Proposition de modification de l'article 9 des statuts : « Réunions du Conseil d'Administration »

Proposition d'ajout du paragraphe suivant :

« Le Conseil d'Administration peut être consulté ou convoqué par courrier ou voie électronique, et tenu par des moyens appropriés, de type visioconférence, en cas de nécessité. »

AG Extraordinaire – Modification des statuts

4^{ème} résolution :

Proposition de modification de l'article 10 : « Pouvoirs du Conseil d'Administration »

Proposition d'ajout du paragraphe suivant : « Il est compétent sur la gestion des biens immobiliers. »



2. Clôture de l'AGE

AG Ordinaire GREN – 08/04/2021

1. Rapport moral du Président.
2. Rapport d'activité 2020 :
 1. L'Association GREN en 2020.
 2. L'accompagnement socioprofessionnel des ACI.
 3. ACI « Espaces verts et maçonnerie » et « Maçonnerie paysagère à Semur ».
 4. ACI « Maraîchage biologique ».
 5. Auto-école sociale.
 6. Action (Re)mobilisation.
3. Rapport financier 2020.
4. Rapport du Commissaire aux Comptes.
5. Questions de l'Assemblée.
6. Mise aux voix des résolutions.
7. Clôture de l'Assemblée Générale.



1. Rapport moral du Président



2. Rapport d'activité 2020



2.1. L'Association GREN en 2020

2.1. L'ASSOCIATION GREN EN 2020

Les évènements marquants de l'année 2020 pour GREN :

→ Mise en œuvre **projet de doublement de l'activité pour l'ACI Maraîchage Biologique** avec la mise à disposition de deux parcelles situées rue des Ponts par la municipalité de Sainte-Colombe-sur-Seine :

- création d'un poste d'Encadrante technique au 1^{er} février 2020.
- Création de 8 postes salariés en parcours d'insertion.
- Passage de 2 ha à 3,8 ha de surfaces de production !

→ **Intempéries** en février : destruction de deux tunnels de culture et dommages sur la serre de semis :



2.1. L'ASSOCIATION GREN EN 2020

- Mars 2020 : **suspension de l'ensemble des activités du 16 mars au 3 avril 2020** en raison du contexte de crise sanitaire.
- **Reprise progressive sur les mois d'avril et mai** pour les trois Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI), l'Auto-école sociale et l'action (Re)mobilisation, avec la mise en place d'un protocole de prévention des risques.
- Les actions Auto-école sociale et (Re)mobilisation ont connu de nouvelles périodes de suspension ou de restriction d'activité au cours de l'année.
- Reprise du **projet de développement de l'ACI Maraîchage Bio** à l'été 2020 : acquisition des équipements et matériels pour mise en production des nouvelles parcelles.
- **Soutiens financiers de l'Etat et du Conseil Départemental de Côte-d'Or** pour faire face aux conséquences économiques du contexte sanitaire.
- Démarrage de l'action « **Paniers solidaires** » au bénéfice de personnes allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole pour une alimentation de qualité à tarif social, en novembre 2020.

2.1. L'ASSOCIATION GREN EN 2020

Conseil d'Administration :

- 12 membres bénévoles actifs :

- Jocelyn BAILLY, Président,
- Bernard DEVILLARD, Vice-Président,
- Pierre ELIET, Trésorier,
- Colette MUNOZ, Secrétaire,
- Jean-Luc BAUDRY, Administrateur,
- Francis CASTELLA, Administrateur,
- Yves GARROT, Administrateur,
- Véronique GRIVOTET, Administrateur,
- Jacques MEUX, Administrateur,
- Béatrice NICOLAS, Administrateur,
- Jean-Marie PETARD, Administrateur,
- Jean-Louis THENAIL, Administrateur.

- 2 membres bénévoles d'honneur : Claude DIJOUX, Yves MATHIEU.

2.1. L'ASSOCIATION GREN EN 2020

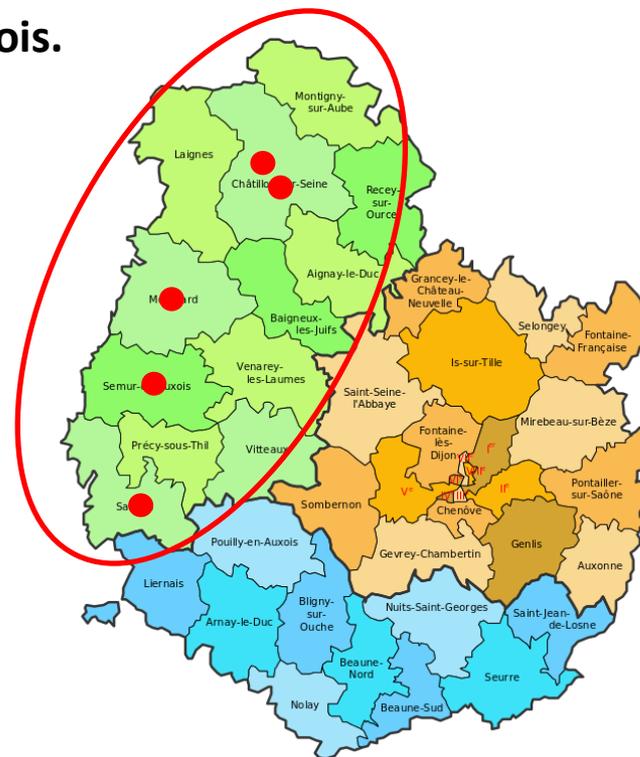
- Au 31 décembre 2020, GREN compte 16 salariés permanents en charge de l'administration de la structure, de l'encadrement technique, de l'accompagnement socioprofessionnel et de l'enseignement de la conduite :

NOM	Prénom	Fonction
BERGER	Charlène	Accompagnatrice socioprofessionnelle
BLOUET	Claire	Encadrante technique
BRETON	Joffrey	Accompagnateur sociopro. (remplaçant)
CARILLON	Marie-Laure	Attachée de Direction
COLUCCIA	Amalia	Enseignante de la conduite
CROCHARD	Monia	Accompagnatrice sociopro. / Coordinatrice
DOUTRELIGNE	Robert	Enseignant de la conduite
DUPAS	Thibaud	Chef de culture
ECK	Lindsay	Encadrante technique
FOUGAIROLLE	Vincent	Directeur
GASSER	Bruno	Chef de chantier
HAUDECOEUR	Floriane	Accompagnatrice socioprofessionnelle
KOEBEL	Jürgen	Encadrant technique
MICHON	Paul	Encadrant technique
PERRET	Marjorie	Accompagnatrice socioprofessionnelle
POZ	Laurent	Encadrant technique
PREVOST	Isabelle	Enseignante de la conduite

2.1. L'ASSOCIATION GREN EN 2020

- ✓ Conventonnement Atelier Chantier d'Insertion pour **36,41 postes Equivalents Temps Pleins** de salariés en **parcours d'insertion** en entrée / sortie permanentes (35,7 en 2019).
- ✓ 5 actions portées :
 - ✓ **ACI Espaces verts et maçonnerie,**
 - ✓ **ACI Maraîchage biologique,**
 - ✓ **ACI Maçonnerie paysagère à Semur-en-Auxois.**
 - ✓ **Auto-école sociale.**
 - ✓ **Action (Re)mobilisation.**

- ✓ Intervention sur l'ensemble de l'arrondissement de Montbard :



2.1. L'ASSOCIATION GREN EN 2020

Soutiens publics au fonctionnement :

- Conseil Départemental de Côte-d'Or
- Fonds Social Européen



Soutiens à l'investissement :

- Etat (DIRECCTE – Unité Territoriale 21)
- Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
- Association Metal'Valley de Montbard



2.1. L'ASSOCIATION GREN EN 2020

Soutiens exceptionnels pour faire face à l'impact de la crise sanitaire :

- Conseil Départemental de Côte-d'Or :

→ Plan de soutien « Solidarités Côte-d'Or »



- Etat (DIRECCTE – Unité Territoriale 21) :

→ Fonds de développement de l'inclusion (FDI)



2.1. L'ASSOCIATION GREN EN 2020

Travail en partenariat et participation régulière aux commissions et groupes de travail :

- Commission Territoriale Insertion (CTI) du Conseil Départemental, 
- Comité Technique d'Animation (CTA) de Pôle Emploi, 
- Service Public de l'Emploi de Proximité à la Sous-Préfecture de Montbard,
- Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE) de Côte-d'Or.

Implication dans les réseaux :

- Chantier Ecole Bourgogne Franche-Comté 
- Réseau Cocagne 
- UDES (Union des Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire) 
- URIOPSS Bourgogne Franche-Comté 



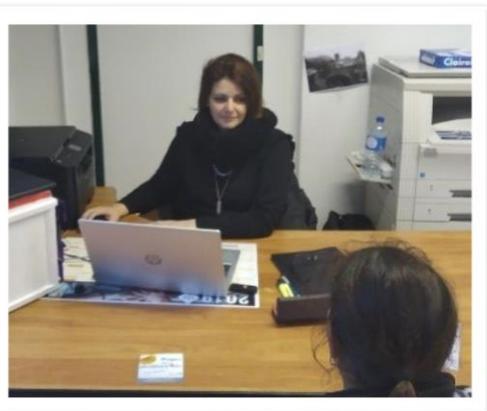
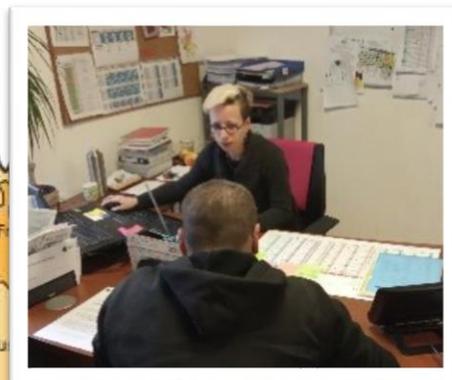
2.2. L'accompagnement social et professionnel des Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI)

2.2. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL DES ACI



Association
G.R.E.N.

Charlène BERGER
Accompagnatrice Socio-
Professionnelle secteur Châtillon-
Montbard



Monia CROCHARD
Accompagnatrice Socio-
Professionnelle secteur Semur-en-
Auxois



2.2. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL ET L'INSERTION

Personnes accueillies en parcours d'insertion en 2020 :

- **98 personnes** (97 en 2019), dont **78 hommes et 20 femmes**, salariées en parcours d'insertion sur les 3 Ateliers Chantiers d'insertion portés :

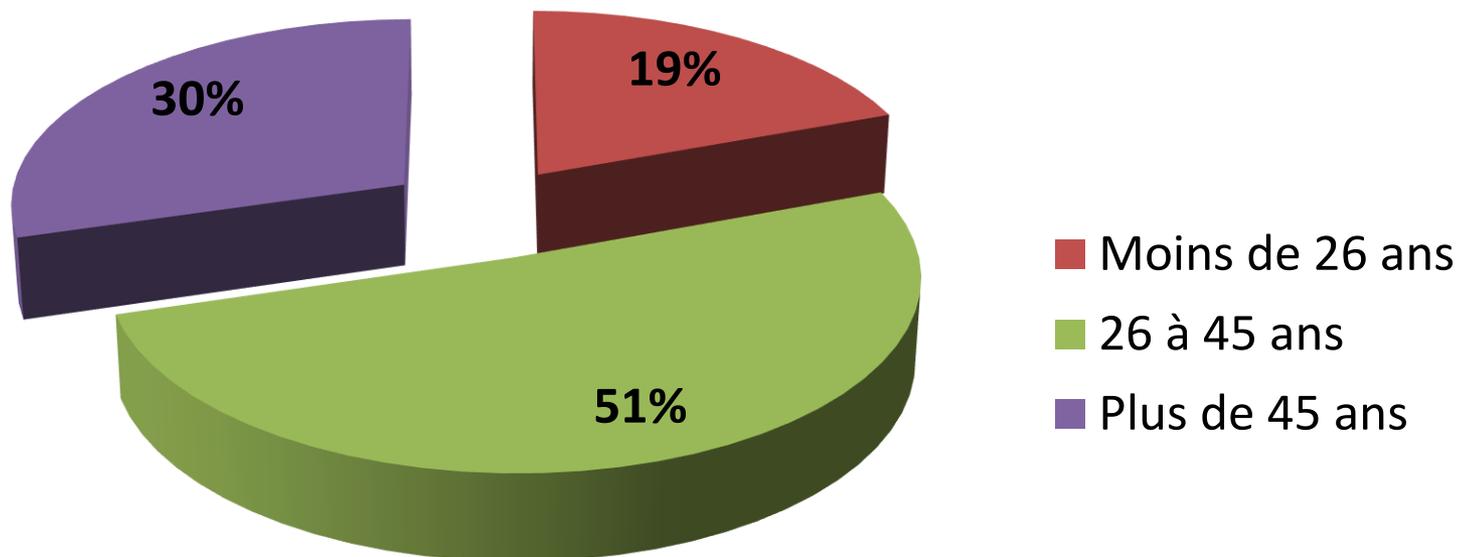
- ACI « Espaces verts et maçonnerie » : **54 personnes.**
- ACI « Maçonnerie paysagère à Semur » : **23 personnes.**
- ACI « Maraîchage biologique » : **21 personnes.**

- Âges compris entre 18 et 59 ans.



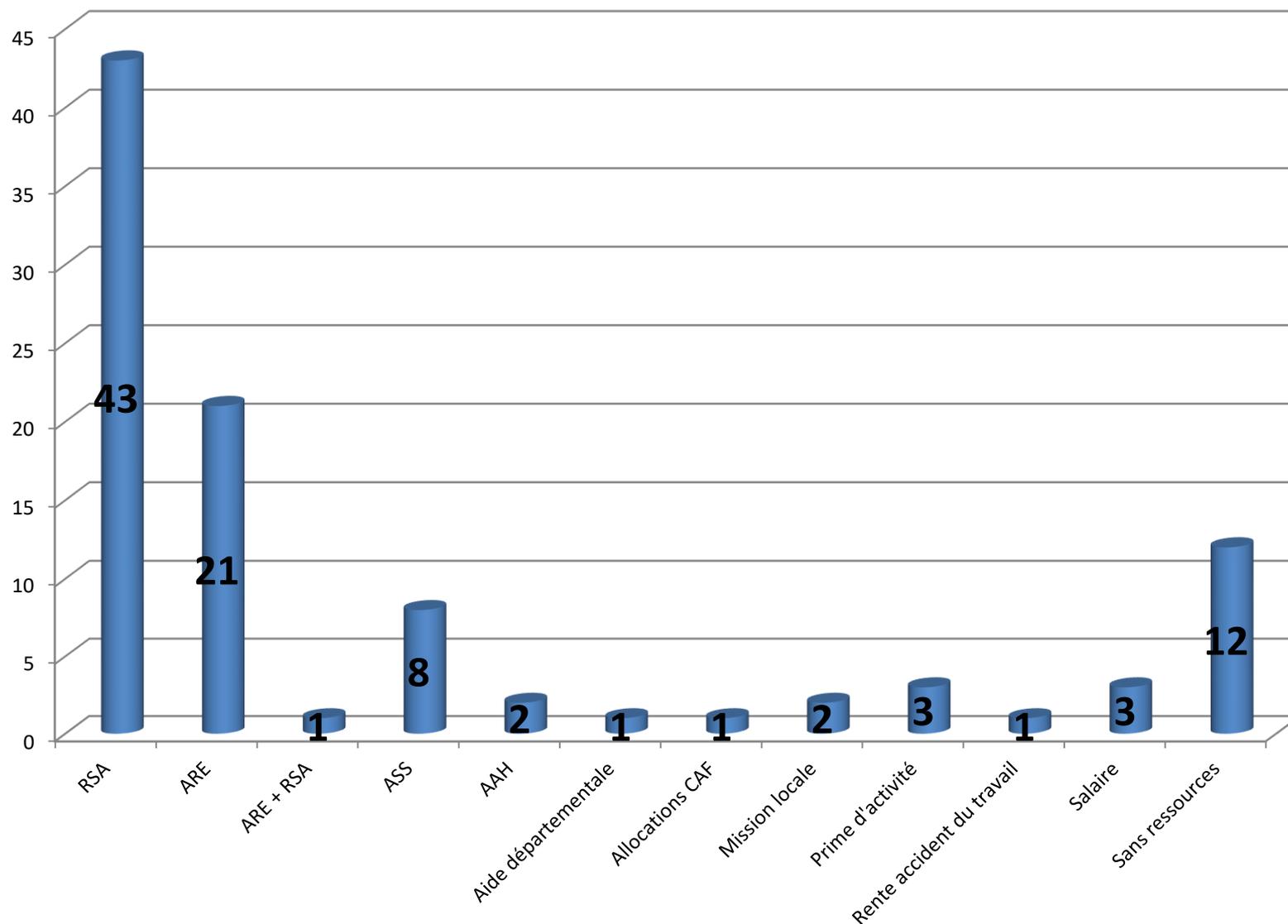
2.2. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL DES ACI

Âges à l'entrée en parcours d'insertion :



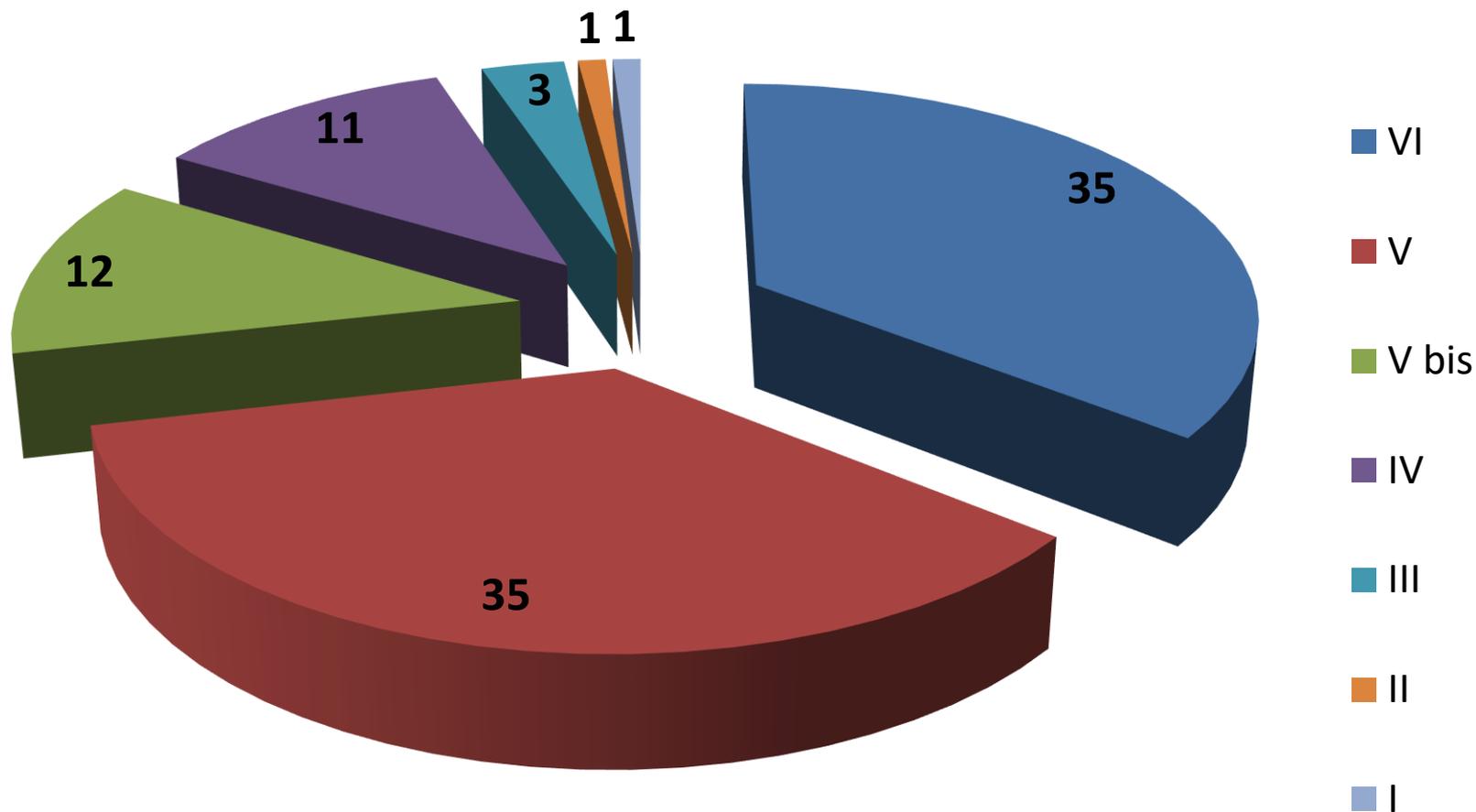
2.2. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL DES ACI

Ressources à l'entrée en parcours d'insertion (nombre de personnes) :



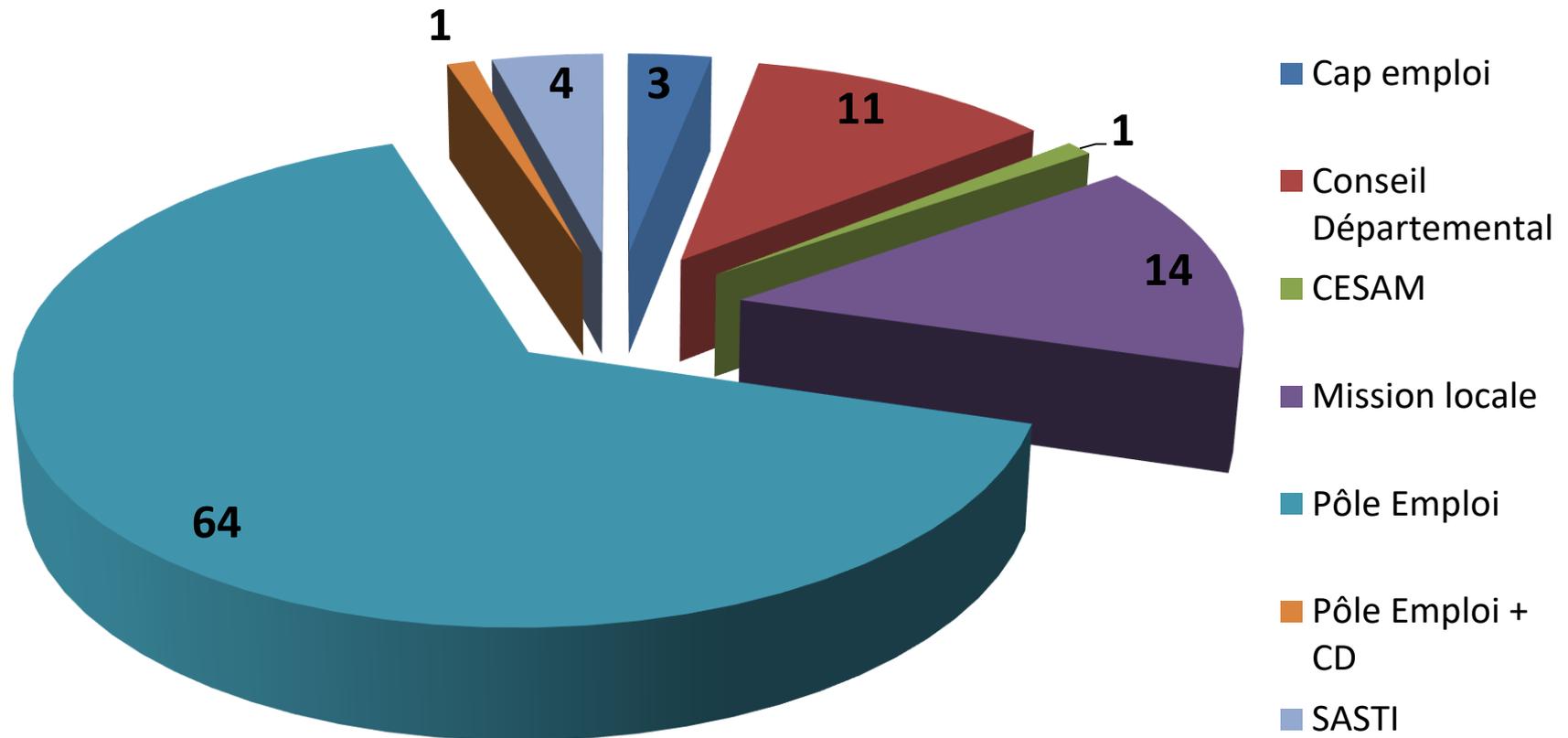
2.2. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL DES ACI

Niveaux d'études à l'entrée en parcours d'insertion (nombre de personnes) :



2.2. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL DES ACI

Orientations sur les ACI (en nombre d'orientations reçues) :



2.2. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL DES ACI

Sorties de parcours d'insertion en 2020 :

40 sorties dont 6 sorties à moins de 3 mois de contrat, soit **34 sorties comptabilisées** :

Emplois durables :

- 1 embauche en CDD de plus de 6 mois par un autre employeur,
- 1 embauche en CDI dans la structure,
- 3 embauches en CDI par un autre employeur.

Emplois de transition :

- 2 embauches en CDD de moins de 6 mois par un autre employeur,

Sorties positives:

- 1 sortie reconnue comme positive
- 1 embauche en CDD dans une autre structure IAE
- 2 entrées en formation
- 1 prise des droits à la retraite

Autres sorties :

- 18 personnes au chômage
- 4 sans nouvelle



Sorties en emplois durables : 14,71 %

Sorties en emplois de transition : 5,88 %

Autres sorties positives : 14,71 %

Ensemble des sorties dynamiques : 35,29 %

2.2. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL DES ACI

Ateliers réalisés à destination des salariés en insertion:

- Journée Respect
- Bilan de santé
- Présentation du Centre d'Examens de Santé
- Ateliers Techniques de Recherche d'Emploi
- Intervention CAF
- Prévention des addictions
- Présentation Randstad
- Tests DFL
- Atelier budget
- Gestion du stress
- Alimentation
- Image de soi
- Nouvelles technologies
- Stand « mois sans tabac »



2.2. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL DES ACI



Atelier Respect du 17 janvier 2020
(avant protocole sanitaire)



2.2. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL DES ACI

Périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) :

→ 21 PMSMP dont 3 renouvelées et 1 ayant débouché sur un emploi

→ Exemples de structures d'accueil:

- Magasin GIFI
- Mairie de Châtillon sur Seine
- Zoo de l'Auxois
- Promut
- Baticoll
- DORAS
- Menuiserie Hudeley
- Lc Noël
- Boulangerie Pâtisserie Nicolas Cantali
- Entreprise Equipe Service
- Château de Bussy le Grand
- Mairie de Semur-en-Auxois
- ...



2.3. ACI « Espaces verts et maçonnerie » et ACI « Maçonnerie paysagère à Semur-en-Auxois »

2.3. « ESPACES VERTS, MACONNERIE » ET « MACONNERIE PAYSAGERE A SEMUR »

En 2020 :

- **Recrutement de Lindsay ECK** en qualité d'Encadrante technique pour l'ACI Maçonnerie paysagère à Semur-en-Auxois au 1^{er} janvier 2020, **partie fin décembre 2020** vers de nouveaux horizons professionnels.
- **Recrutement de Jürgen KOEBEL** en qualité d'Encadrant technique pour l'ACI Espaces verts et maçonnerie en mars 2020 (succédant à Ludovic PERRIN).
- **Année complexe pour la gestion des chantiers** : suspension d'activités 3 semaines puis reprise partielle sur la base du volontariat, avec des effectifs diminués et un protocole sanitaire strict.
- Pourtant nos commanditaires nous ont fait confiance, et une nouvelle clientèle a fait appel aux services de l'association (notamment pour l'entretien de propriétés) depuis la Belgique, l'Angleterre ou Paris par exemple.
- L'investissement et la qualité du travail réalisé par l'ensemble des équipes a permis malgré tout de concrétiser l'ensemble des objectifs fixés, que ce soit chantiers particuliers, communes, entreprises et partenaires divers, ainsi que les chantiers commandités dans le cadre du Plan Patrimoine Insertion du Conseil Départemental de Côte-d'Or, et ce dans le respect des contraintes sanitaires.

2.3. « ESPACES VERTS, MACONNERIE » ET « MACONNERIE PAYSAGERE A SEMUR »

Rénovation du calvaire
de Bard-les-Epoisses



2.3. « ESPACES VERTS, MACONNERIE » ET « MACONNERIE PAYSAGERE A SEMUR »



Réalisation d'un mur de soutènement en pierres sèches à Flavigny-sur-Ozerain



Débroussaillage au lac de Grosbois-en-Montagne

2.3. « ESPACES VERTS, MACONNERIE » ET « MACONNERIE PAYSAGERE A SEMUR »



Réfection des berges et plantations
sur le canal de Venarey-Lès-Laumes
(chantier en sous-traitance)



2.3. « ESPACES VERTS, MACONNERIE » ET « MACONNERIE PAYSAGERE A SEMUR »



Réalisation d'aménagement paysager sur la commune de Balot



2.3. « ESPACES VERTS, MACONNERIE » ET « MACONNERIE PAYSAGERE A SEMUR »

Démarrage 2021 :

- Recrutement d'un nouvel Encadrant technique pour l'ACI Maçonnerie paysagère à Semur-en-Auxois, **Frank HERZI**, qui a pris ses fonctions au 1^{er} janvier 2021 après un parcours riche d'expériences en bâtiment et espaces verts.
- Poursuite des travaux d'aménagement dans nos locaux situés au 6 impasse de la Coopérative à Semur-en-Auxois, où sont centralisés l'équipe de l'ACI Maçonnerie paysagère et Monia CROCHARD.
- Une demande qui continue d'augmenter pour les ACI Espaces verts maçonnerie et Maçonnerie paysagère : nombre croissant de sollicitations et de réalisation de devis.



2.4. ACI « Maraîchage biologique »

2.4. ACI « MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE »



2.4. ACI « MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE »

Les moyens humains (au 31/12/2020) :

- 13 salariés en parcours d'insertion (10 ETP).
- Claude MOTZBAUCHEL : Assistante technique, en charge de la commercialisation.
- Claire BLOUET : Encadrante technique (Mars 2020).
- Thibaud DUPAS : Chef de culture / Encadrant maraîcher.



Claude, Marché de Montliot – Septembre 2020

2.4. ACI « MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE »

En 2020 :

- **Suspension** d'activité 3 semaines puis reprise partielle sur la base du volontariat, avec des effectifs diminués et un protocole sanitaire strict.
- Augmentation des ventes habituelles au printemps 2020 (confinement), qui a permis de compenser les pertes liées à la suspension.
- L'investissement de l'ensemble de l'équipe a permis de réaliser l'ensemble des objectifs et de poursuivre le plan de développement démarré en janvier 2020.

L'encadrement technique :

Vie de chantier, accompagnement et formation

- Apprentissage des gestes techniques au quotidien
- Consolidation des savoir-être et savoir-faire
- Formation de base sur la biologie végétale
- Rencontres régulières entre les salariés en parcours d'insertion, l'ASP et l'encadrant



Récolte des navets de conservation – Novembre 2020

2.4. ACI « MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE »

Moyens de production :

- **Défrichage + Mise en culture de 8000 m²** : Parcelle mise à disposition par la commune de Sainte colombe située rue des ponts (production de 4000 plants de fraises).
- **2 hectares cultivés selon les règles de l'Agriculture Bio.**
- **Agrandissement de la surface de tunnel de culture : 3700 m².**
- **Agrandissement de la serre de production de plants : de 100 m² à 200 m².**



Construction d'un tunnel de 400m²



Culture de fraise, parcelle AC100 – Juin 2020

2.4. ACI « MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE »

Moyens de production :

- Matériels agricoles adaptés au maraîchage.
- Une chambre froide de 25 m³ pour la conservation de nos légumes.
- Un local de stockage des courges / pommes de terre / oignons.



Serre de tomate (100 plants !) – Mai 2020



Rotavator – 2020

2.4. ACI « MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE »

Production en 2020 :

- 8 tonnes de légumes récoltés sous serres
- 12 tonnes de légumes récoltés en plein champs



Culture de carottes



Etal du marché de Sainte-Colombe-sur-Seine

2.4. ACI « MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE »

Nos marchés

- À Montliot-et-Courcelles (Boulangerie les épis d'Antide) : les mardis de 17h à 19h.
- À la ferme : Les jeudis de 16h à 18h.
- À Bar-sur-Seine (Marché couvert) : les vendredis de 8h à 12h30.
- À Châtillon-sur-Seine (Marché couvert) : les samedis de 8h à 12h30.



2.4. ACI « MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE »

Modes de distribution :

Nos paniers de légumes hebdomadaires :



Nombre d'abonnés :
50 abonnés aux paniers hebdomadaires.
(+10 / rapport à 2019)

Dépôts de paniers :

- Boulangerie de Montliot-et-Courcelles.
- Magasin Gamm vert (Châtillon-sur-Seine)
- Marché de Châtillon-sur-Seine.

2.4. ACI « MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE »

Modes de distribution :

Livraison de légumes :

- Le moulin Maurice – *Saint-Marc-sur-Seine*.
- L'Auberge de la Baume – *Balot*.
- Lycée Désirée Nisard – *Châtillon-sur-Seine*



Légumes de saison cuisinés – Auberge de la Baume

Nouveauté ! Septembre 2020 !

LOCAVOR de Buncey (vente par internet)

-> Le Jeudi de 17h à 18h





2.5. Auto-école sociale

2.5. AUTO-ECOLE SOCIALE

Objectifs

Le projet a pour objectif de permettre à des publics résidant en zone rurale rencontrant des difficultés particulières d'insertion sociale et professionnelle d'accéder à une offre de formation au code de la route et au permis de conduire.

Moyens utilisés

Personnels :

3 Enseignants de la conduite à temps plein.
1 Accompagnatrice socioprofessionnelle /
Coordinatrice à mi-temps.

Moyens Matériels :

3 voitures équipées pour l'apprentissage.

Lieux :

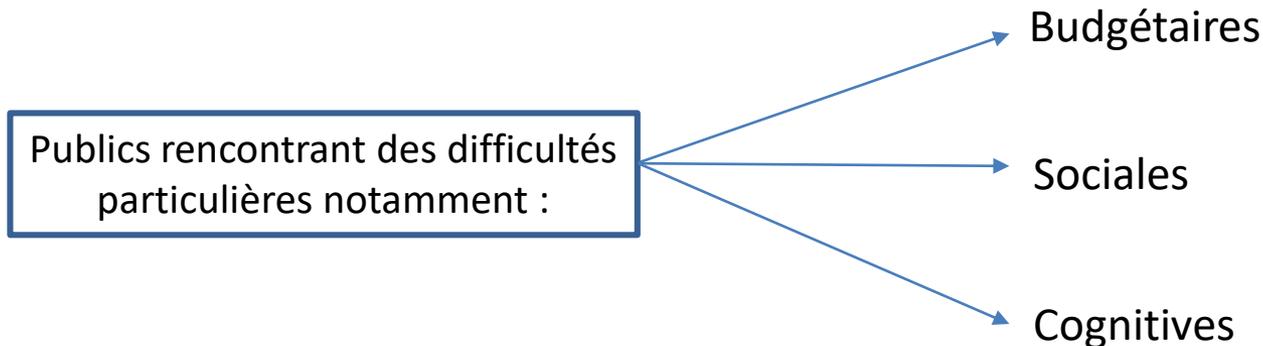
Partenariat avec Coallia – Mise à disposition
de locaux sur les villes de :

- Semur-en-Auxois.
- Montbard.
- Châtillon-sur-Seine.



2.5. AUTO-ECOLE SOCIALE

Pour quel type de public ?



Critères d'éligibilité

Le dispositif est ouvert à tout public remplissant l'un des critères d'éligibilité suivants :

- Demandeur d'emploi de longue durée (au moins 6 mois d'inscription à Pôle Emploi).
- Bénéficiaire des minimas sociaux (ex. Revenu de Solidarité Active).
- Jeune de moins de 26 ans en difficultés (ex. problèmes financiers, absence de qualification, sans logement).
- Personne titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

2.5. AUTO-ECOLE SOCIALE

Accompagnement Pédagogique et socio-professionnel

- Contrat d'engagement signé.
- Présence essentielle d'un enseignant de la conduite pour la formation théorique.
- Formation au code de la route tous les matins de 9h00 à 12h00, selon planning de présence défini en amont.

En 2020 :

- Suspension d'activité de mars à mai 2020.
- Restrictions d'activité durant l'année, notamment pour la dispense de cours de code de la route en présentiel : leçons en visioconférence depuis novembre 2020.
- Pourtant, un nombre de bénéficiaires de l'action supérieur aux prévisions sur la période.

2.5. AUTO-ECOLE SOCIALE

Bilan 2020 :

- Nombre total de bénéficiaires en parcours permis B : **111 personnes**

5 Abandons temporaires ou définitifs (après période d'essai et évaluation de conduite)



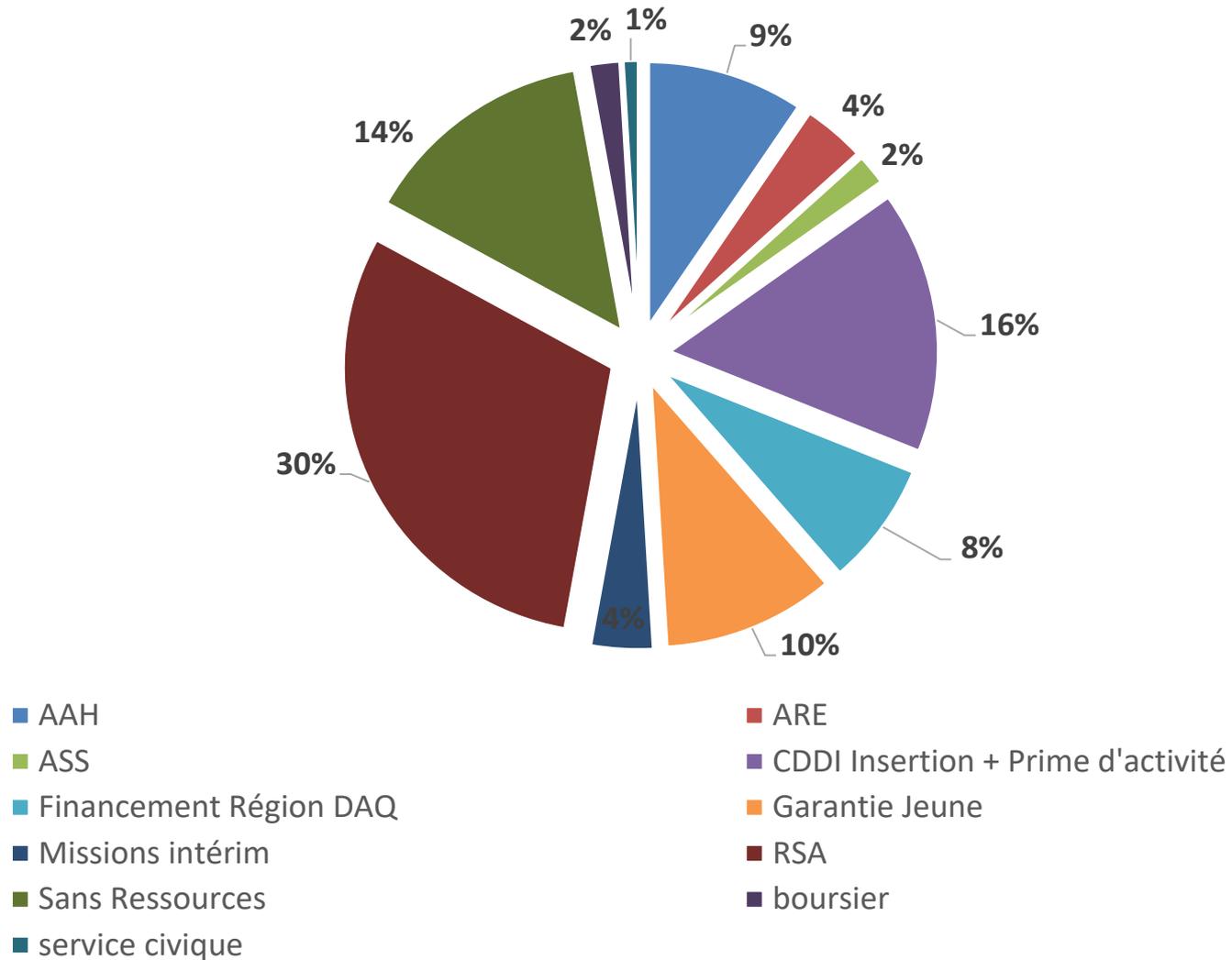
106 personnes en parcours Permis B.

55 Femmes

51 Hommes

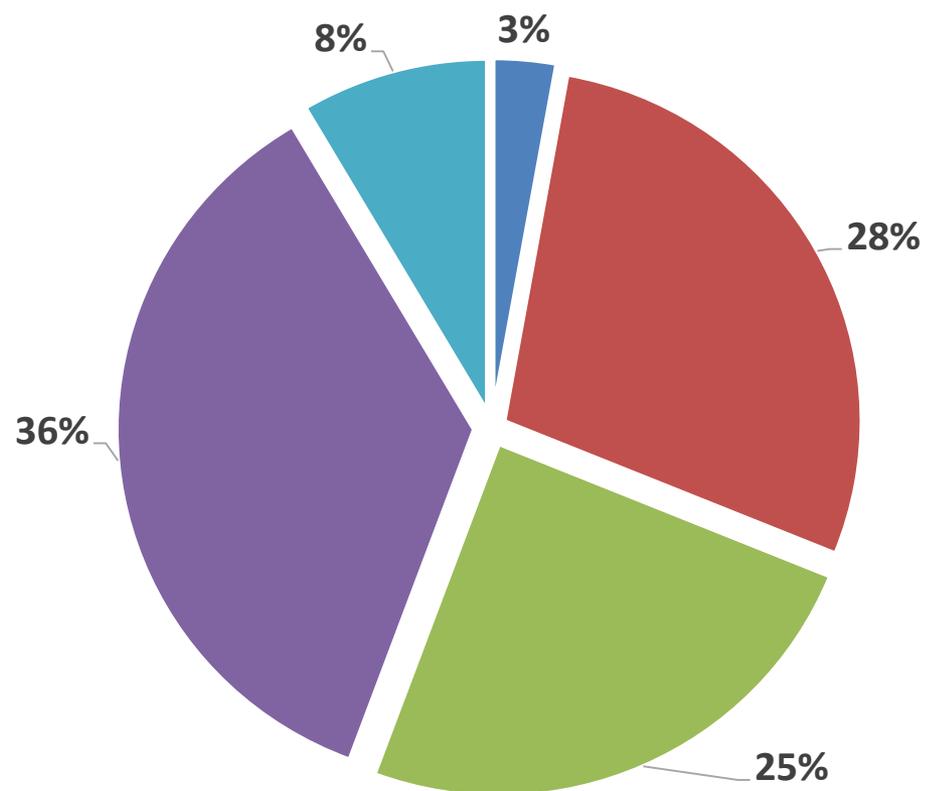
2.5. AUTO-ECOLE SOCIALE

Ressources à l'entrée :



2.5. AUTO-ECOLE SOCIALE

Orientations sur le Dispositif :

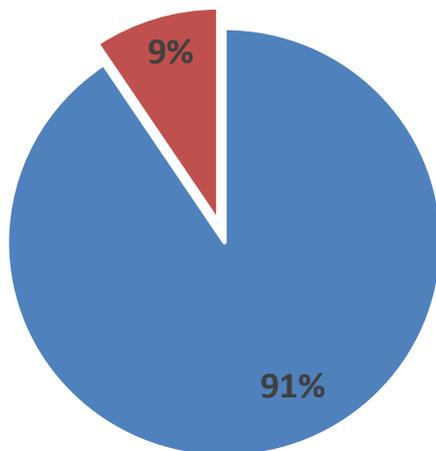


■ Cap Emploi ■ Conseil Départemental ■ Mission Locale ■ Pôle Emploi ■ ESAT

2.5. AUTO-ECOLE SOCIALE

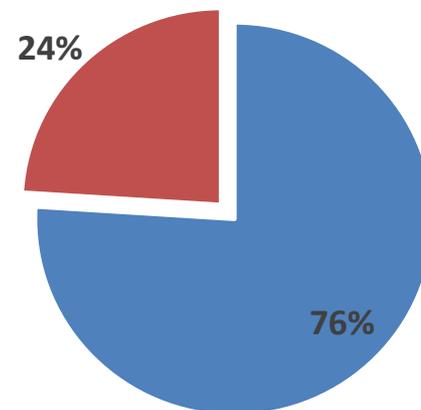
Taux de Réussite :

Examen Pratique



- Examen de conduite obtenu
- Examen de conduite échoué

Examen Théorique



- Examen de code obtenu
- Examen de code échoué

2.5. AUTO-ECOLE SOCIALE

Aide à la création et au fonctionnement de l'action :





2.6. Action (Re)mobilisation

2.6. ACTION (RE)MOBILISATION

Objectifs de l'action (Re)mobilisation :

- Inscrire les publics les plus éloignés de l'emploi dans une dynamique d'insertion et de requalification sociale.
- Permettre la remise en activité progressive par le biais d'activités supports.
- Contribuer à la levée des freins notamment sociaux en s'appuyant sur les dispositifs locaux.

→ L'entrée initiale sur le dispositif est de 6 mois, renouvelable une fois (soit 12 mois maximum).

→ L'action est répartie en 4 secteurs d'interventions sur le nord Côte-d'Or :



Semur-en-Auxois
Saulieu

**Floriane
HAUDECOEUR**

**Joffrey BRETON
(Remplacement)**

Châtillon-sur-Seine
Montbard

**Marjorie
PERRET**



2.6. ACTION (RE)MOBILISATION

Public :

- Bénéficiaire du RSA orienté par prescription uniquement de l'Assistant(e) Social(e) référent(e).
- Perte de sens au travail, isolement, perte de confiance en soi, d'estime de soi et d'image de soi.

Entrée en parcours et sortie :

- Flux d'entrées et sorties permanentes.
- Deux types de sorties :

- Dynamique :
retour à
l'emploi, formation

- Réorientation :
vers autre
dispositif selon
diagnostic, ou
éventuel abandon

- Fréquence de participation d'a minima 3 demi-journées par semaine.

2.6. ACTION (RE)MOBILISATION

En 2020 :

- Suspension de l'action du 16/03/2020 au 01/06/2020
- Suspension des groupes Montbard, Semur-en-Auxois et Saulieu du 06/11/2020 au 31/11/2020.

	<u>Nombre de prescriptions 2019</u>	<u>Nombre de prescriptions 2020</u>
Châtillon-sur-Seine	23	10
Montbard	17	5
Semur-en-Auxois	13	6
Saulieu	6	5
Total	59	26

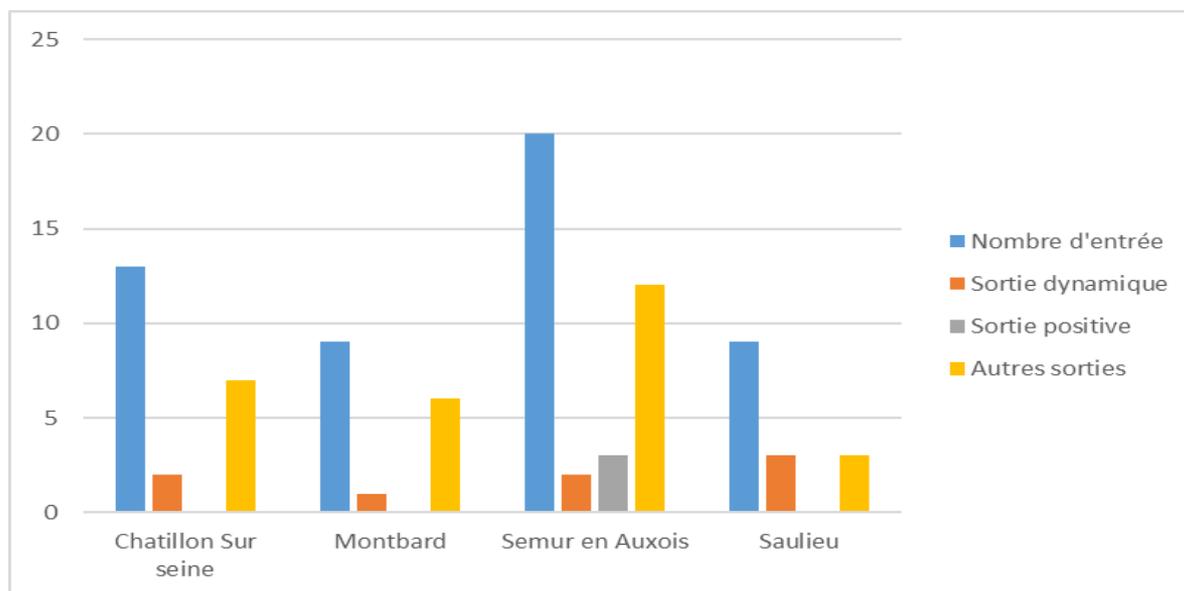
<u>Age moyen des participants</u>	
Châtillon-sur-Seine	43
Montbard	41
Semur-en-Auxois	45
Saulieu	47

<u>Taux de présence période 2019-2021</u>	
Châtillon-sur-Seine	69%
Montbard	66%
Semur-en-Auxois	84%
Saulieu	74%

2.6. ACTION (RE)MOBILISATION

Bilan de l'action depuis sa création :

	Nombre d'entrées en parcours	Sorties dynamiques	Sorties positives	Autres sorties	Toujours en cours
Châtillon-sur-Seine	13	2	0	7	2
Montbard	9	1	0	6	0
Semur-en-Auxois	20	2	3	12	3
Saulieu	9	3	0	3	2
Total	51	8	3	28	7





3. Rapport financier 2020

3. RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 2020

Les subventions d'exploitation représentent **27,6 %** des produits d'exploitation en **2020**, (*dont chantiers réalisés dans le cadre du Plan Patrimoine Insertion*) :

→ **Conseil Départemental de Côte-d'Or :**

- Subvention de fonctionnement : 350 908 €
- Plan Patrimoine Insertion : 104 940 €



→ **Fonds Social Européen :**

- Subvention de fonctionnement : 89 004 €



Fonds social européen

3. RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 2019

Synthèse de l'exercice 2020 :

	Année 2020	<i>Rappel 2019</i>
TOTAL DU BILAN :	1 065 396 €	823 458 €
TOTAL DES PRODUITS :	2 074 229 €	1 733 776 €
→ dont chiffre d'affaire :	540 607 €	428 713 €
TOTAL DES CHARGES :	2 053 447 €	1 687 087 €
→ dont salaires bruts insertion :	653 502 €	621 917 €
→ dont salaires bruts permanents :	539 016 €	394 517 €
RÉSULTAT NET COMPTABLE :	20 783 €	46 689 €



4. Rapport du Commissaire aux comptes



5. Questions de l'Assemblée



6. Mise aux voix des résolutions

6. MISE AUX VOIX DES RESOLUTIONS

1^{ère} résolution :

Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2020.

2^{ème} résolution :

Le Conseil d'Administration s'est réuni le mardi 6 avril 2021 à 17h00 pour arrêter les comptes 2020 de l'association.

3^{ème} résolution :

Approbation du rapport d'activité 2020.

4^{ème} résolution :

Approbation du rapport financier 2020.

6. MISE AUX VOIX DES RESOLUTIONS

5^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale donne quitus de leur mandat aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

6^{ème} résolution :

Affectation du résultat 2020 : report à nouveau.

7^{ème} résolution :

Fixation du montant de la cotisation 2021 : 23 euros.

6. MISE AUX VOIX DES RESOLUTIONS

8^{ème} résolution :

Renouvellement ou élection des administrateurs :

- Colette MUNOZ : ne représente pas sa candidature – fin de mandat.
- Jocelyn BAILLY : candidat au renouvellement de son mandat.
- Jean-Luc BAUDRY : candidat au renouvellement de son mandat.
- Jacques MEUX : candidat au renouvellement de son mandat.
- Jean-Louis THENAIL : candidat au renouvellement de son mandat.



7. Clôture de l'AGO



Merci de votre attention !